



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM LE ROBERT, ROUTE DE BOIS NEUF MANSARDE CATALOGNE 97231 LE ROBERT déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 20 000 €.

TOUCHE Stéphane, représentant de la société 2as compagnie S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe QUARTIER LES HAUTS 97220 LA TRINITE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
TOUCHE STEPHANE	1 040	10 400 €
TOUCHE ANDREA	320	3 200 €
TOUCHE ANDY	320	3 200 €
TOUCHE SONNY	320	3 200 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 15 octobre 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

lu et approuvé


CAISSE DE CREDIT MUTUEL ROBERT
RC 437759855
Tél : 0820 820746 (service 0,12€/min + prix appel)
Fax : 0596 07 04 69
ORIAS n° 07003758 affiliée à la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel